

Longueuil, le 7 juillet 2023

AUX ÉLEVEURS DE PORCS, AUX ABATTOIRS ET AUX TRANSPORTEURS
Mise à jour du modèle de calcul de la tarification pour le transport supplémentaire (interrégional)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le modèle de calcul de la tarification pour le transport interrégional a fait l'objet d'une importante refonte et que le nouveau tarif entrera en vigueur dès dimanche, 9 juillet 2023.

En effet, depuis près de deux ans, d'important travaux d'analyse ont été réalisés en collaboration avec les acheteurs et les membres de l'Association québécoise des transporteurs d'animaux vivants (AQTA) dans le but d'effectuer la révision et la bonification du modèle de calcul du tarif de transport interrégional.

Ainsi, les divers frais fixes et variables pris en compte dans le calcul de ce tarif ont été révisés à partir de la méthodologie du transport des Producteurs de lait du Québec à laquelle des ajustements ont été apportés pour tenir compte des particularités relatives à la production porcine. En complément, des enquêtes ont été menées pour documenter certains postes de dépenses comme la consommation de diesel sur route. Le nouveau modèle tient également compte d'un poids moyen des porcs de 108 kg et d'une moyenne de 205 porcs par chargement.

Par ailleurs, les travaux ont également porté sur la tarification lors de périodes de dégel. Ainsi, la majoration du tarif lors de ces périodes passera de 10 % à 15 %.

La mise en application du nouveau tarif a été devancée d'une semaine par rapport au calendrier régulier. Ainsi, pour la période du **9 juillet au 7 octobre 2023**, le taux de transport supplémentaire qui sera assumé par les acheteurs, en tenant compte des frais en vigueur du carburant, sera de **0,0175 \$/km/porc** plutôt que de 0,0140 \$/km/porc comme il aurait été sans la mise à jour du modèle, représentant une hausse de 25 %.


Tableau du prix du carburant et de la tarification du transport supplémentaire par trimestre
Camion-remorque

Période de référence pour le prix du carburant	Prix du carburant cardlock avant taxes \$/litre	Période d'application de la tarification	Tarification interrégionale \$/km/porc
Après mise à jour du modèle			
Avril à juin 2023	1,4099	9 juillet au 7 octobre 2023	0,0175
Avant mise à jour du modèle			
Avril à juin 2023	1,4099	16 juillet au 7 octobre 2023	0,0140
Janvier à mars 2023	1,7656	16 avril au 15 juillet 2023	0,0156

Enfin, rappelons que, comme stipulé dans la Convention, le coût de transport des porcs de proximité vers l'abattoir le plus près est assumé par les éleveurs. Lorsque les porcs de proximité sont assignés à un abattoir autre que l'abattoir le plus proche du site de production de l'éleveur, l'abattoir auquel ces porcs sont assignés devient responsable des coûts supplémentaires de transport. Cette partie du coût de transport ainsi assumée par un acheteur est établie et déterminée conformément au tarif et aux distances applicables.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Service à la clientèle au 1 800 363-7672.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.


Claudine Lussier, agr., M.Sc.
Directrice - Mise en marché